



asca

Fondation suisse
pour les médecines
complémentaires

ALTERNANCE

NEWS 2012 N. 1

Avril 2012

Editorial - BIEN-ÊTRE, PREVENTION, GUERISON...

ET SOULAGEMENT DES DOULEURS, voilà le rayon d'action des thérapies alternatives et complémentaires et des thérapeutes non-médecins. Déterminer les thérapies et les actes professionnels qui entrent dans telle ou telle catégorie à l'attention des assureurs-maladie constitue **le rôle essentiel de la Fondation ASCA**.

Le Conseil de fondation a approuvé en novembre dernier les travaux de la Commission médicale et thérapeutique (CMT) aboutissant à une **refonte des « Groupes de méthodes thérapeutiques »**, en vue de perfectionner et simplifier le classement des thérapies tendant à la guérison par rapport à celles qui procurent plutôt du bien-être ou encouragent la prévention. Exercice complexe et subtil : un massage par un thérapeute compétent et bien for-

mé peut constituer du bien-être si le but est de se sentir mieux dans sa peau, de la prévention s'il est choisi pour éviter la survenance de douleurs post-traumatiques, par exemple, et un **moyen de guérison** s'il a pour but de supprimer ou réduire les douleurs dues au traumatisme...

Ces « groupes de méthodes thérapeutiques » classent également les thérapeutes et indiquent aussi « les cycles » de formation nécessaires à obtenir une « agrégation ASCA ».

Parallèlement, la Direction et la CMT ont entrepris depuis deux ans les « **nouvelles définitions et descriptions des méthodes thérapeutiques** » des catégories principales et secondaires.

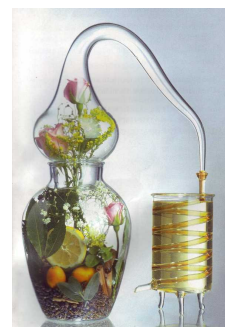
Travail long et difficile, tant les variantes d'une même méthode sont nombreuses et exigent des options que seuls des spécialistes et praticiens expérimentés sont capables

de choisir. Et il faut être conscient que l'une ou l'autre « école » estimera toujours que « sa » formation est préférable ! Cette refonte ne s'arrêtera pas, mais elle se poursuivra en vue d'intégrer de nouvelles définitions dans le futur.

Egalement dans le but de renseigner les thérapeutes, les écoles, les assureurs et tous les intéressés, le service juridique de la Fondation ASCA a mis à jour **la liste de toutes les législations cantonales** suisses concernant les conditions de pratique des médecines complémentaires sur « www.asca.ch ».

Ainsi va la vie de votre Fondation ASCA toujours à votre service et à celui des médecines alternatives et complémentaires.

Bernard Berset
Président Fondation ASCA



Dans ce numéro :

ENTRETIEN AVEC JEAN-FRANÇOIS STEIERT	2
INTERNATIONAL NCCAM	3
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
GLOBALITÉ CONTRE ANALYTIQUE	4
FEDMECOM	5
VOYAGE D'ÉTUDE AU VIETNAM	4
RÉTROSPECTIVES	4

FKB 
Die liechtensteinische Gesundheitskasse

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de « FKB - L'assureur-maladie du Liechtenstein » au sein des assureurs conventionnés à la Fondation ASCA.

Cette nouvelle collaboration se traduit par la **reconnaissance par FKB de tous les thérapeutes ASCA**, pour

Nouveau partenaire

autant que ceux-ci pratiquent une ou plusieurs thérapies couvertes par la catégorie d'assurance complémentaire.

Les patients assurés auprès de FKB doivent préalablement s'informer auprès de leur assureur avant de débuter un traitement. Pour un traitement thérapeutique

dépassant 12 séances, le thérapeute doit, spontanément et sans frais, faire parvenir au médecin-conseil de l'assureur un rapport mentionnant le type de troubles soignés, l'amélioration après 12 séances et le nombre de séances encore nécessaires pour terminer le traitement.



Entretien avec Jean-François Steiert



Jean-François Steiert est Conseiller national depuis 2007 et membre de la Commission de la sécurité et de la santé publique CSSS.

LM - Le Conseil fédéral a réintroduit dans le catalogue de base de l'assurance maladie 5 méthodes de médecines complémentaires pratiquées par des médecins. Etes-vous satisfait?

*JFS - C'est comme un verre de vin à moitié plein. Une votation a été gagnée après de nombreux combats, mais le conseiller fédéral en charge à ce moment-là a été très réticent à mettre en œuvre la **volonté populaire**. La décision de M. Burkhalter de réintroduire de manière provisoire ces cinq méthodes dans l'assurance obligatoire est bonne bien qu'elle soit malheureusement limitée dans le temps. Mais nous sommes sur la bonne voie et ceci illustre une **forme de reconnaissance** des médecines complémentaires. C'est un modèle dynamique qui va certainement évoluer.*

Et qu'en est-il des méthodes pratiquées par des thérapeutes non-médecins?

*Le fait d'avoir obtenu un remboursement par l'assurance de base pour les traitements en médecines complémentaires effectués par des médecins était un **compromis**. Les pratiques par des thérapeutes non-médecins posent un certain nombre d'autres questions: Qui pratique? Avec quelle formation?*

*Certains thérapeutes ont une formation reconnue et offrent des traitements efficaces et qui correspondent aux **trois critères de la LAMal** (NDLR: efficacité, adéquation et économie) à des coûts raisonnables. Dès lors, il n'y a pas de raisons réellement objectives d'exclure ces thérapies des remboursements de l'assurance de base, quitte à ce qu'elles se fassent par délégation.*

Quelles seront les conséquences de l'introduction probable de nouveaux diplômes pour les thérapeutes non-médecins?

*Il faut d'abord rappeler que de nombreuses questions restent ouvertes: Quelles seront les **professions retenues**? Quels seront leurs contenus? Comment régler la reconnaissance des thérapeutes qui pratiquent déjà aujourd'hui avec des titres et des formations très variables...? En ce qui concerne les reconnaissances de titres a posteriori, elles se font déjà dans d'autres professions, dont nous*

*pourrons bénéficier des expériences. Il faudra être suffisamment ouvert pour ne pas éjecter des personnes compétentes et expérimentées du système. Ceci va impliquer un **processus de reconnaissance des acquis** durant une phase transitoire, ce qui demandera aussi des moyens financiers. L'idée maîtresse consistera à obtenir une certaine harmonisation au niveau Suisse - notamment pour assurer une transparence sur les critères de qualité, dans l'intérêt des patients.*

Actuellement, une vingtaine de méthodes sont concernées, qu'en est-il des autres?

*Nous sommes dans un processus. Si la pratique montrera qu'il y a une plus-value véritable pour ce genre de reconnaissance, d'autres associations devraient rejoindre les Ortras. Le **processus doit rester ouvert**.*

*Ce n'est pas parce que l'on réglemente certaines méthodes que l'on va interdire les autres. Même si certaines personnes souhaitent interdire des professions non réglementées, il sera **difficile d'imaginer qu'une majorité puisse être trouvée au Parlement** pour aller dans ce sens. Ce serait trop éloigné de la réalité, il n'y aurait pas de base pour ce prononcer dans ce sens.*

De nombreux thérapeutes sont inquiets pour leur avenir professionnel, que pouvez-vous leur dire?

*On ne peut jamais donner de garantie absolue. Mais l'avantage de la politique en Suisse est le **bon sens** de ses acteurs. Avec quelque 10% des méthodes qui vont entrer dans un processus de reconnaissance de formation et 90% qui ne vont pas y entrer dans un premier temps, imaginer que parce que l'on norme 10% l'on interdise les 90% restant est quelque chose de **très peu réaliste**.*

Propos recueillis par Laurent Monnard
le 3 février 2012



Salle des pas perdus, Palais du Parlement, Berne.

INTERNATIONAL - Centre National US pour les Médecines Alternatives et Complémentaires

Créé en 1998, le Centre National pour les Médecines Alternatives et Complémentaires (NCCAM) est la principale agence du Gouvernement fédéral américain pour la recherche scientifique sur les médecines non-conventionnelles.

Dotée d'un budget de près de 130 millions de US\$ (en 2011), cette agence gouvernementale a pour mission de définir, par de la recherche scientifique rigoureuse, l'utilité et la sûreté des médecines complémentaires ainsi que leur rôle dans l'amélioration de la santé publique et des soins.

L'agence qui a été fondée sous l'impulsion d'une décision du Congrès (Parlement) est placée sous la responsabilité du National Institute

of Health qui fait partie du US Department of Health and Human Services (équivalent à notre Office fédéral de la santé publique).

La NCCAM finance et conduit des recherches en utilisant des méthodes scientifiques et des technologies de pointe pour étudier les médecines alternatives et complémentaires.

Elle se concentre sur 4 domaines principaux:

1. Recherche scientifique aux USA et dans le monde;
2. Formation des chercheurs en médecines complémentaires;

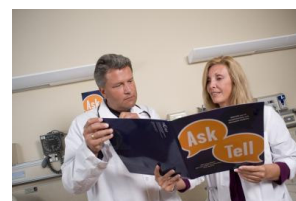
3. Partage d'informations sur les résultats de la recherche;
4. Soutien de l'intégration de méthodes complémentaires prouvées.

Les résultats de la recherche effectuée par le NCCAM s'est concrétisée par plus de 3'000 publications dans des revues scientifiques. Ce qui a aussi contribué à influencer la pratique des professionnels de la santé.

Ce modèle d'agence aurait certainement une place dans le monde de la santé publique suisse. Peut-être que notre nouveau ministre de la santé saura s'en inspirer?

 National Center for Complementary and Alternative Medicine

<http://nccam.nih.gov/>



Campagne « Il est temps de parler » encourageant les patients et leurs médecins à discuter ouvertement de l'utilisation de médecines complémentaires.

Informations administratives

Afin de vous maintenir informés, nous vous invitons à consulter régulièrement les pages de notre site internet www.asca.ch

Nous vous rappelons que les assureurs offrent une multitude d'assurances complémentaires couvrant, à des degrés divers, les traitements des médecines complémentaires. **Chaque assureur pratique sa propre politique de remboursement.** Certaines méthodes font partie, sous cer-

taines conditions, d'une couverture d'assurance complémentaire bien précise et d'autres sont exclues. Afin d'éviter tout malentendu entre l'assureur, le patient et le thérapeute, nous vous prions d'inviter vos patients à s'informer auprès de leur assureur-maladie avant de débuter un traitement.

Ceci leur permettra de s'assurer si la thérapie et le thérapeute choisis sont remboursés par leur assurance complémentaire.

Vous recevez le **formulaire Formation Continue 2012**, que nous vous prions de nous retourner jusqu'au 31.12.2012, avec les formations suivies cette année (2012) uniquement. Par ailleurs, **les membres des associations conventionnées ne doivent pas nous produire leur attestation de formation continue** car ce contrôle est effectué par l'association concernée. Veuillez consulter la liste des associations conventionnées sur notre site internet.

FORMATION CONTINUE 2012:

PENSEZ À NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE* 2012 (COURS EFFECTUES EN 2012), AVEC LES ATTESTATIONS DES ECOLES, JUSQU'AU 31.12.2012.

* en annexe ou disponible sous www.asca.ch

La globalité contre l'analytique: Harmoniser les hémisphères cérébraux droit et gauche

Par Elsa N. Thamalanga-Maag, thérapeute diplômée
www.consider.ch, www.considerlifecoaching.ch



Elsa Nicole Thamalanga - Maag, thérapeute dip., MAS in Managed Health Care.

Le conflit entre le principe masculin et féminin, le Yang et le Yin, est très souvent le motif essentiel du blocage de notre flux d'énergie vitale, le « Qi », et des troubles corporels et/ou mentaux qui en résultent.

La condition de toute vie, et donc de la santé, est optimisée quand le **Yin et le Yang** sont en harmonie et quand le « **Qi** » circule librement à travers les méridiens du Yin et du Yang.

Ce principe, propre au taoïsme, trouve son pendant dans le cerveau : le Yang correspond à la moitié gauche du cerveau, masculine, analytique, qui exerce le contrôle. Le Yin, en revanche, représente le côté féminin, la perception globale. Souvent, les personnes qui ne se sentent pas en forme, fournissent des efforts supplémentaires pour être à la hauteur des défis de la vie quotidienne. Cet effort est le résultat d'une pensée logique, rationnelle; l'hémisphère gauche du cerveau, associé au principe masculin, domine l'hémisphère droit, féminin.

L'**innervation** des deux moitiés de notre corps, c'est-à-dire leur dotation en stimuli nerveux, par les hémisphères cérébraux, s'effectue de manière inversée: la partie gauche, masculine, contrôle la moitié droite du corps, féminine; l'hémisphère cérébral droit, féminin, contrôle la moitié gauche du corps, masculine.

Si une **dominance du Yang** persiste pendant une période prolongée, on trouve, dans la plupart des cas, les troubles qui se manifestent dans la moitié gauche du corps, contrôlée par l'hémisphère cérébral droit « opprimé ». La moitié droite du corps réagit alors souvent par compensation; certaines parties du corps – par exemple le bras ou la jambe, l'œil droit – déchargent alors le côté gauche défaillant en assumant à sa place un nombre croissant de ses tâches. L'examen et le traitement de ces troubles sont également soumis au principe du **Yin et du Yang**: une réflexion globale (Yin) est suivie d'une **analyse minutieuse des résultats** (Yang) et de soins thérapeutiques globaux, soigneusement mis en œuvre (Yin et Yang).

Notes bibliographiques:

- Gallo, F.P. (1997-2002) *EDxTM Energy Diagnostic & Treatment Methods*. Hermitage: Gallo & Ass.
Phillips, M. and Frederick, C. (1995) *Healing The Divided Self*. New York: Norton
Phillips, M. (2000) *Finding The Energy To Heal*. New York: Norton
Phillips, M. (2007) *Reversing Chronic Pain*. Berkeley: North Atlantic
Radloff, K. (1987, 2000) *Energetisch- Statische Behandlung und Ohr-Reflexzonen-Kontrolle (Traitement énergétique-statique et auriculothérapie)*. Wienacht: Radloff
Rosenberg, M.B. (1999) *Nonviolent Communication...A Language of Compassion*. Del Mar: PuddleDancer
Von Schlippe, A. and Schweitzer, J. (1996, 2003) *Lehrbuch der systemischen Therapie und Beratung (Manuel de la thérapie et de l'orientation systémique)*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht

Elsa Nicole Thamalanga-Maag,

***31.8.1954**

CV et pratique: Longues années d'activité couronnées de succès dans une position dirigeante de l'industrie. Dirige depuis 2002 son propre cabinet, qui propose des thérapies de médecine complémentaire (www.consider.ch).

Formations suivies avec succès en acupuncture-massage/traitement énergétique-statique (d'après Radloff), massage des points réflexes plantaires et massage classique, Usui Reiki niveau III, en psychothérapie énergétique (EDxTM™), radionique clinique et certificat complémentaire « Master of Advanced Studies in Managed Health Care ».

Spécialités: Troubles psychosomatiques, troubles de l'appareil ostéo-articulaire, du dos en particulier. Avec une attention particulière pour la digestion et l'alimentation ainsi que pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

FORUM FRIBOURG,

12 MAI 2012 À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (FRANCAIS)
« L'AROMATHÉRAPIE PLURIELLE »

FORUM ZURICH,

20 OCTOBRE 2012 AU VOLKSHAUS DE ZURICH (DEUTSCH)
« ERFOLGREICH GANZHEITLICH THERAPIEREN »

Retrouvez-nous sur le web sous www.asca.ch

La Fondation ASCA collabore avec la fédération suisse des médecines complémentaires

La Fondation ASCA est un nouveau membre donateur de la Fédération de la médecine complémentaire Dakomed.

La collaboration entre la Fondation ASCA et Dakomed se concentrera sur des questions importantes concernant les thérapeutes: par exemple un projet de diplôme pour les thérapeutes non-médecins, le règlement de la phase de transition ainsi que le rôle futur des thérapeutes dans l'of-

fre de base de la santé publique. La question de l'utilisation et de la remise de remèdes par les naturopathes est aussi importante.

La Fédération de la médecine complémentaire a été fondée le 30 octobre 2009. Elle soutient la prise en compte des médecines alternatives et complémentaires au niveau de la santé publique en Suisse.

Son but est notamment l'application des revendica-

tions centrales liées à l'article 118a « Médecines complémentaires » de la Constitution fédérale. Les membres fondateurs sont des organisations de médecins et de thérapeutes, des hôpitaux, écoles, organisations de la santé, l'Association suisse des droguistes et l'Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire ASMC.

www.dakomed.ch



LA PROTECTION JURIDIQUE ASCA SERVICES OFFRE UNE

COUVERTURE ADAPTÉE AUX BESOINS D'UN THÉRAPEUTE, A DES PRIX DÉFIANTS TOUTE CONCURRENCE.

VEUILLEZ NOUS CONTACTER SANS TARDER AU 026 351 10 10

Voyage d'étude et de découverte des plantes médicinales au Vietnam - début novembre 2012.

NOUVEAU - La Fondation ASCA propose un voyage d'étude et de découverte des plantes médicinales au Vietnam.

Le Vietnam a adopté une politique de santé publique axée sur le développement d'un système national de médecine et de pharmacie en intégrant les systèmes modernes et traditionnels. Les plantes médicinales sont un élément essentiel de cette politique.

Les cours (32 heures) sur les plantes médicinales se dérouleront dans le « National Hospital of Traditional Medicine ». Cet établissement qui se trouve dans la capitale Hanoï, au nord du pays, collabore avec l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Durant les 5 premiers jours, nous suivrons les cours et séjournons à Hanoï, ville de plus de 3 millions d'habitants, lovée sur les rives du Fleuve Rouge.

Ensuite, nous visiterons la fameuse Baie de Ha Long (inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco), durant 2 jours lors d'une mini-croisière en bateau. Au terme de cette excursion, nous nous déplacerons (en avion) au Sud du pays et séjournons 2 jours dans la cité balnéaire de Vung Tau qui offre de belles plages de sable, chaudes toute l'année. La dernière nuit et la dernière journée se dérouleront à Hô-Chi-Minh-Ville, qui s'appelait Saigon jusqu'en 1975. Avec près de 8 millions d'habitants, c'est la plus grande ville du

pays qui offre de nombreuses activités culturelles et des possibilités de shopping.

Le groupe, d'une quarantaine de personnes, sera accompagné durant toute la durée du séjour par un agent de voyage de l'agence Dhakini Travels ainsi que du directeur de la Fondation ASCA.

A titre indicatif, le prix approximatif sera de l'ordre de CHF 3'690.-. Ce voyage vaut pour 32 heures de formation continue.

Veillez remplir le talon annexé et le retourner au plus vite. Le nombre de places est limité à 40 personnes et les premiers inscrits seront traités en priorité.



Fondation ASCA

Fondation suisse pour les médecines complémentaires

FONDATION ASCA
Rue St-Pierre 6A
Case postale 548
1701 Fribourg

Téléphone : 026 351 10 10
Téléfax : 026 351 10 11
fondation@asca.ch
www.asca.ch

Responsable de rédaction:
Laurent Monnard, Directeur

Adaptation allemande:
Susanne Trachsel,
collaboratrice ASCA

Rétrospective du voyage d'étude en Chine 2011 Etudes captivantes de la médecine traditionnelle chinoise et émotions en Asie.

Plus de 35 thérapeutes agréés à la Fondation ASCA, alémaniques et romands, ont participé au 4^{ème} séjour d'études en Chine qui s'est déroulé du 20 octobre au 5 novembre 2011.

A part l'intérêt des cours de perfectionnement donnés par des médecins-professeurs à l'Université de médecine traditionnelle chinoise (MTC) de Xian/Shanxi, la découverte du monde oriental asiatique a suscité une grande émotion pour nombres de thérapeutes.

Le long courrier jusqu'à Shanghai en passant par Munich a brusquement trempé les gens dans

le « nouveau monde » contemporain, celui d'une Asie à la croissance démographique et urbaine stupéfiante. Les gratte-ciels s'élèvent par centaines à Pudong et les habitants se comptent en dizaines de millions. De quoi émouvoir un européen et surtout un « petit Suisse ».

Et les premiers coups de baguettes dans les plats chinois ont aussi apporté leur lot d'émotions gustatives !

Mais c'est avant tout, pour les thérapeutes, l'enseignement précis et concret des secrets de l'acupuncture et des massages tuina par de jeunes professeurs très

sympathiques durant une semaine, qui a marqué le séjour d'études à Xian, couronné par une attestation de cours pour la formation continue. Et à ce propos, l'émotion la plus forte a été provoquée lors de la visite d'un hôpital MTC, au centre de cette ville de 10 millions d'habitants !

Trêve d'émotions ! Mais de nombreux thérapeutes ont vécu ces expériences asiatiques, aussi bien thérapeutiques que touristiques, comme la découverte de leur vie...



Thaïlande 2011 - Rétrospective du 1^{er} voyage d'étude

Dans le cadre du nouveau voyage de découverte du massage traditionnel thaïlandais organisé par la Fondation ASCA en novembre 2011, 35 personnes se sont rendues en Thaïlande.

Durant une première semaine de cours de massage traditionnel, traduits en français et en allemand, dans la prestigieuse école de médecine et de massage traditionnel du Wat Po: Chetawan Thai Traditional Massage School à Chiang Mai, les thérapeutes ont pu découvrir les bases fondamenta-

les de ce massage ancestral. Pendant cette première semaine, des massages traditionnels étaient dispensés en fin de journée à ceux qui le désiraient. Le tout agrémenté d'une cuisine thaï diététique, aux saveurs si particulièrement « orientales ».

Suite aux intempéries et aux inondations qui ont ravagé le centre du Pays, l'itinéraire de la deuxième partie du voyage a été modifié. C'est avec le certificat en poche que le groupe est parti vers Chiang Rai. Différentes excursions (ferme d'élé-

phants, visite d'une tribu, visite d'une île du Laos dans le Triangle d'or) nous ont permis de découvrir le Grand Nord de la Thaïlande.

Les derniers jours étaient consacrés à des visites culturelles et au shopping à Bangkok, la cité des anges aux 12 millions d'habitants.

De retour en Suisse, nous garderons tous un excellent souvenir de cette expérience dans le Sud Est asiatique.

